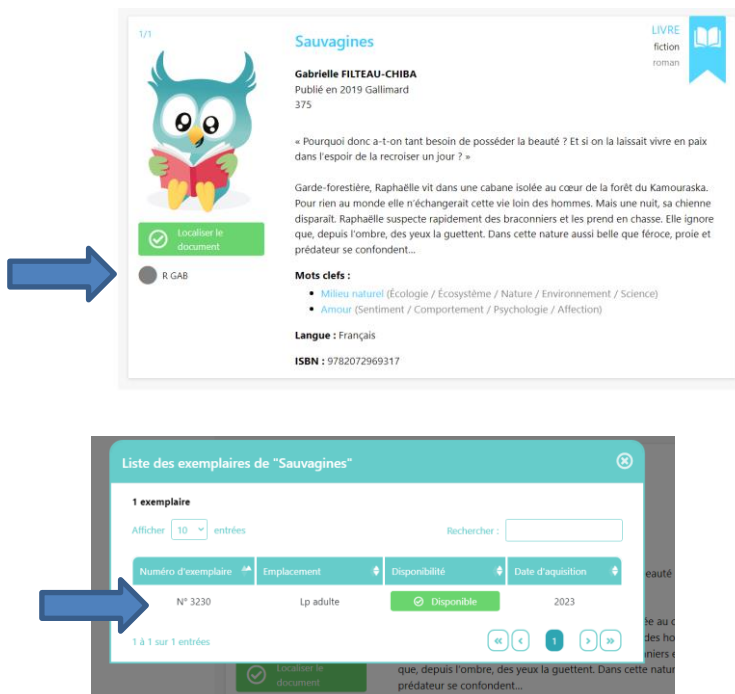


## EMPRUNTER UN OUVRAGE DU FONDS LECTURE ET PARTAGE

Pour **sélectionner un ouvrage à emprunter** il est possible :

- soit de venir au local de Lecture et Partage et d'effectuer sa recherche en consultant directement les ouvrages présents dans la bibliothèque
- soit de profiter d'une réunion générale ou d'une assemblée générale ou de toute manifestation à l'occasion de laquelle l'association propose aux adhérents un large échantillon d'ouvrages intéressants
- soit de rechercher sur le logiciel Hibouthèque un ouvrage (cf la fiche pratique « Rechercher un ouvrage dans Hibouthèque ») et, lorsque l'on a trouvé, de noter son emplacement, sa « cote » (par exemple R GAB) et son numéro Lecture et Partage :



The image shows two screenshots from the Hibouthèque application. The top screenshot displays the book details for 'Sauvagines' by Gabrielle FILTEAU-CHIBA, published in 2019 by Gallimard. It includes a description, key words like 'Milieu naturel' and 'Amour', and the language 'Français'. A blue arrow points to a green button labeled 'Localiser le document'. The bottom screenshot shows the 'Liste des exemplaires de "Sauvagines"' with one entry: 'N° 3230' located at 'Lp adulte', which is 'Disponible' and was acquired in '2023'. A blue arrow points to the 'Localiser le document' button at the bottom of this screen.

**A noter :**

Le site Hibouthèque ne permet pas de réserver en ligne un ouvrage.

En revanche, il est possible de faire une demande de réservation par messagerie à l'adresse [contact@lectureetpartage.fr](mailto:contact@lectureetpartage.fr) ; il faut bien préciser les références de l'ouvrage, sa cote et son numéro Lecture et Partage, en sorte qu'il puisse être préparé à l'avance avant votre venue au local (indiquer la date prévisionnelle du retrait facilitera l'organisation).

Pour **trouver ensuite l'ouvrage et le retirer**, lorsqu'il a été sélectionné via Hibouthèque, il faut le chercher dans le fonds installé au local Lecture et Partage.

Le fonds est organisé de la manière suivante :

- deux espaces sont constitués : espace « enfants » et « espace adultes »
- dans chaque espace les ouvrages sont classés par genre littéraire (bande dessinée, romans, albums, fictions, théâtre, contes et poésie, documentaires, revues et magazines) puis par ordre alphabétique d'auteur ; la cote de chaque ouvrage en permet ainsi le repérage

**Important :**

Tout retrait et retour d'ouvrage doit être reporté sur le « cahier des prêts », en indiquant le nom de l'emprunteur, le titre de l'ouvrage, son numéro Lecture et Partage, si possible sa cote, la date de l'emprunt puis, le moment venu, la date de sa restitution.

Le cahier des prêts est à demeure au local de l'association, sauf lorsque des ouvrages sont mis à disposition à l'occasion de réunions, etc (cf supra).

La durée d'un prêt est au maximum de deux mois.

Il importe également de restituer tous les ouvrages empruntés à chaque fin d'année scolaire, période à laquelle tous les ouvrages sont regroupés dans le local Lecture et Partage.